

## CONSEIL COMMUNAL DU 12 décembre 2017 – Compte-rendu

### FINANCES – TUTELLE CPAS

#### 1. CPAS – Modification budgétaire n°2 de l'exercice 2017 – Approbation/tc

Le Conseil a approuvé les deuxièmes modifications budgétaires des services ordinaire et extraordinaire arrêtées par le Conseil de l'Action sociale du 9 novembre 2017 visant la révision d'allocations prévues au budget 2017 et l'inscription d'autres nouvelles allocations.

**Les résultats s'établissant, après modification budgétaire comme suit :**

- Service ordinaire

Recettes : 2.151.089,00 €      Dépenses : 2.151.089,00€      Résultat : 0.00€

- Service extraordinaire

Recettes : 30.442,33€      Dépenses : 30.442,33€      Résultat : 0,00€

#### 2. CPAS – Budget de l'exercice 2018 – Approbation/tc

Le Conseil a approuvé les budgets du Centre Public d'Action Sociale (services ordinaire et extraordinaire) de l'exercice 2018, arrêtés par le Conseil de l'Action sociale en séance du 9 novembre 2017.

**Les résultats s'établissant comme suit :**

- Service ordinaire

Recettes : 2.162.300,00 €      Dépenses : 2.162.300,00€      Résultat : 0.00€

Intervention communale : 882.000,00€

- Service extraordinaire

Recettes : 1.241.500,00€      Dépenses : 1.241.500,00€      Résultat : 0,00€

### SECRETARIAT GENERAL

#### 3. PBE - Assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2017 – Approbation – Décision/jb

Le Conseil a adopté les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de la PBE du vendredi 15 décembre 2017.

Le Conseil a également

- approuvé la sortie au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la PBE pour l'activité de distribution d'électricité sur base du décret flamand du 6 juillet 2001,
- approuvé l'affiliation, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour cette même activité, au gestionnaire de réseau de distribution ORES Assets, sous réserve de l'approbation de la scission partielle par l'assemblée générale des gestionnaires du réseau de distribution concerné par la scission,
- proposé la désignation d'ORES Assets en tant que gestionnaire de réseau de distribution électricité au Gouvernement wallon et à la CWaPE.

#### 4. ORES Assets - Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2017 – Approbation – Décision/jb

Le Conseil a adopté les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'Ores Assets du jeudi 21 décembre 2017.

#### 5. ORES Assets - Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2017 - Approbation - Décision/jb

Le Conseil a adopté les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire d'Ores Assets du jeudi 21 décembre 2017.

#### 6. Scission partielle de la P.B.E. avec transfert vers ORES Assets - Convention relative au paiement de l'indemnité pour la reprise des installations de l'éclairage public sur le territoire de la Commune de CHASTRE - Approbation/md

Le Conseil a approuvé la convention à conclure entre les communes d'Incourt, Chastre, Perwez et Villers-la-Ville et la P.B.E., concernant le paiement à la P.B.E. de l'indemnité pour l'installation de l'éclairage public.

#### 7. BRUTELE - Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2017 - Approbation - Décision/md

Le Conseil a adopté les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de Brutele du mercredi 20 décembre 2017.

8. BRUTELE - Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2017 – Approbation – Décision/md  
Le Conseil a adopté les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de Brutele du mercredi 20 décembre 2017.
9. Intercommunale du Brabant wallon (IBW) - Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2017 - Approbation - Décision/md  
Le Conseil a adopté les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'IBW du mercredi 20 décembre 2017.
10. IECBW srl - Assemblée générale du 20 décembre 2017 - Approbation - Décision/jb  
Le Conseil a adopté les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire d'Ores Assets du jeudi 21 décembre 2017.
11. ISBW - Assemblée générale du 20 décembre 2017 - Approbation - Décision/md  
Le Conseil a adopté les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire d'Ores Assets du jeudi 21 décembre 2017.

## FINANCES

12. Emprunt de soudure souscrit via le Centre Régional d'Aide aux Communes - Montant définitif et périodicité de révision - Approbation/tc  
Le Conseil a décidé de limiter le montant de l'emprunt de soudure à un montant total et final d'un million d'euros, de solliciter sa conversion immédiate et une périodicité de révision de 5 ans.
13. Budget communal – Services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2018 – Arrêt/tc  
Le Conseil a approuvé le budget communal, services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2018 qui se présente comme suit :

	<b>Service ordinaire</b>	<b>Service extraordinaire</b>
Recettes totales exercice proprement dit	<b>8.820.080,77</b>	<b>1.668.558,60</b>
Dépenses totales exercice proprement dit	<b>8.471.403,07</b>	<b>2.212.858,60</b>
Boni / Mali exercice proprement dit	<b>+348.677,70</b>	<b>-544.300,00</b>
Recettes exercices antérieurs	<b>202.614,45</b>	<b>0,00</b>
Dépenses exercices antérieurs	<b>41.413,05</b>	<b>0,00</b>
Prélèvements en recettes	<b>0,00</b>	<b>544.300,00</b>
Prélèvements en dépenses	<b>372.300,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes globales	<b>9.022.695,22</b>	<b>2.212.858,60</b>
Dépenses globales	<b>8.885.116,12</b>	<b>2.212.858,60</b>
Boni / Mali global	<b>+137.579,10</b>	<b>+0,00</b>

14. CPAS – Dotation communale complémentaire pour l'exercice 2017 – Approbation/tc  
Le Conseil a approuvé le montant et le versement de la subvention complémentaire au CPAS pour l'exercice 2017 – millésime 2016 – d'un montant de 42.904,03€. Cette somme correspondant au déficit du CPAS de l'exercice 2016.
15. CPAS – Dotation communale pour l'exercice 2018 – Approbation/tc  
Le Conseil a approuvé le montant et le versement de la subvention au CPAS pour l'exercice 2018 d'un montant de 882.000,00€.
16. Zone de Police Orne-Thyle – Dotation communale pour l'exercice 2018 – Approbation/tc  
Le Conseil a marqué son accord sur le montant de la dotation ordinaire à la Zone de Police pour l'exercice 2018, pour un montant de 602.056,00€

17. Zone de secours du Brabant wallon – Dotation communale pour l'exercice 2018 – Approbation/tc  
Le Conseil a marqué son accord sur le montant de la dotation ordinaire à la Zone de Secours, pour l'exercice 2018, pour un montant de 318.545,12€.
18. Crèches locales – Dotation communale complémentaire pour l'exercice 2017 – Approbation/tc  
Le Conseil a marqué son accord sur les montants et les versements des subventions ordinaires pour l'exercice 2017, et prévues au service ordinaire de la modification budgétaire n°2 comme suit :
- 65.000,00€ pour l'ASBL « Les P'tits mousses »;
  - 60.000,00€ pour l'ASBL « La Farandole »
19. Crèches locales – Dotation communale pour l'exercice 2018 – Approbation/tc  
Le Conseil a marqué son accord sur les montants et les versements des subventions ordinaires pour l'exercice 2018, comme suit :
- 60.000,00€ pour l'ASBL « Les P'tits mousses »;
  - 75.000,00€ pour l'ASBL « La Farandole ».
20. Fabriques d'églises – Subsidés ordinaires 2017 – Approbation/tc  
Le Conseil a marqué son accord sur les montants des subventions ordinaires aux fabriques d'églises repris comme suit :
- 1.118,64€: Gentinnes
  - 3.685,70€: Chastre
  - 8.544,91€: Villeroux
  - 5.992,77€: Cortil
21. AMO-Carrefour J Wavre – Subsidés ordinaires 2017 – Approbation/tc  
Le Conseil a marqué son accord sur la subvention ordinaire à 1.250,00€ pour participation aux frais d'antenne pour l'année 2017.
22. ASBL Régie des Quartiers Notre Maison – Subsidés ordinaires 2017 – Approbation/tc  
Le Conseil a marqué son accord sur la subvention ordinaire à 2.000,00€ pour l'ASBL Régie de Quartier « Notre Maison » pour l'exercice 2017.
23. IMIO – Convention de mise à disposition partielle d'un informaticien – Approbation/tc  
Le Conseil a marqué son accord sur le projet de convention entre l'Administration communale et l'intercommunale IMIO pour la mise à disposition d'un ingénieur-système, informaticien, à raison d'1 jour par semaine pour une durée de 36 mois.
24. Décision à caractère général pour les exercices 2017 et 2018 - Non-souscription des emprunts inférieurs à dix mille euros - Approbation /tc  
Le Conseil a autorisé la non-souscription d'emprunts, même lorsque les voies et moyens du service extraordinaire le prévoient et d'y substituer un prélèvement sur la réserve extraordinaire pour autant que la trésorerie le permette, qu'elle soit suffisante et que l'emprunt à contracter n'atteigne pas 10.000,00€ sur base du montant engagé par voie extraordinaire.
25. Paiements effectués en vertu de l'article 60 du Règlement général de comptabilité communale - Information/ew
26. Le Conseil a pris connaissance des délibérations du Collège communal ayant pour objet le rejet de factures en conformité avec l'article 60 du RGCC.

## **MARCHES PUBLICS**

27. Marchés Publics - Acquisition d'une épandeuse à sel - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'attribution/qg  
Le Conseil a décidé de passer un marché de fournitures pour l'acquisition d'une épandeuse à sel ; a approuvé les conditions du marché ; a choisi de choisir comme mode de passation le marché sur simple

facture acceptée ; à fixé le montant estimatif du marché à 23.719,00€ HTVA et a décidé de financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017 sous réserve de l'approbation de la seconde modification budgétaire par les autorités de tutelle.

## **MOBILITE**

28. Plan d'urgence communal - Convention avec le "TEC" pour le transport de personnes lors de situation d'urgence - Décision/cvm

Le Conseil a marqué son accord sur la convention établie entre la Société de Transport en Commun du Brabant wallon - Tec Brabant wallon – et le Gouvernement provincial du Brabant wallon, et les 27 communes du Brabant wallon. Convention relative à la mise à disposition d'autobus standard(s) ou articulés avec chauffeur(s) lors d'une situation d'urgence collective survenant sur le territoire communal.

## **CULTURE**

29. Maison du Tourisme du Brabant wallon - Création d'une asbl - Décision/cvm

Le Conseil communal a marqué son accord sur la création de l'asbl « Maison du Tourisme du Brabant wallon », d'adopter le projet de statut de l'asbl « Maison du Tourisme en Brabant wallon » et a désigné Monsieur Claude JOSSART en qualité de représentant de la Commune au sein de l'Assemblée générale.

\*

\* \*